



ÉCOLE PRIMAIRE  
RAMONCHAMP

# CONSEIL D'ÉCOLE

## 1<sup>er</sup> trimestre 2023/2024

**Mardi 7 novembre 2023 - 18h00**

### Étaient présents :

M<sup>r</sup> Jean-Paul DAVID : Adjoint aux affaires scolaires

M<sup>r</sup> André CADE : DDEN

M Jean-Hugues HATIER, M<sup>mes</sup> Aminata N'DIAYE, Ingrid LHUILLIER, Elise VALDENAIRE, Lydie LAMBERT, Lydie JACOB : représentants des parents d'élèves.

M<sup>mes</sup> Carole ANDREOLI, Isabelle ANTOINE-CLAUDE, Hélène BAZARD, Agnès BRASME, Valérie CLAUDE, Agnès REMY, M<sup>rs</sup> Corentin PARMENTIER et Thomas VANDERPLAETS : enseignants,

M<sup>me</sup> Anne LESAGE : enseignante RASED

M<sup>me</sup> Anne FRECHIN : enseignante et directrice de l'école.

### Étaient excusés :

M<sup>r</sup> Aurélien PINTO : Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Remiremont

M<sup>r</sup> André DEMANGE : maire de Ramonchamp

M<sup>me</sup> Sophie AUTHIER : BFC

La séance débute à 18h05.

M<sup>me</sup> FRECHIN souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'école, remercie les personnes présentes et excuse les personnes absentes.

Elle rappelle l'ordre du jour :

- Présentation du conseil d'école
  - ☞ Compte rendu des élections des représentants de parents d'élèves
  - ☞ Composition et attributions du conseil d'école
- pHARe - protocole d'intervention
- Règlement intérieur de l'école : mise à jour et vote
- Bilan de la rentrée et organisation pédagogique
- Activités pédagogiques de la 1<sup>ère</sup> période
- Bilan de la coopérative 2022/2023
- Travaux et équipement
- Réponse aux questions des représentants de parents d'élèves
- Informations.

Le point : Organisation du temps scolaire pour la période 2024-2027 est ajouté à l'ordre du jour.

## Présentation du conseil d'école

Installation des nouveaux représentants des parents et présentation des différents participants.

### ☞ **Compte rendu des élections des représentants de parents d'élèves**

Résultats des élections du vendredi 13 octobre 2023:

Nombre d'inscrits **233**    Nombre de votants **99**    Nombre de bulletins blancs ou nuls **12**  
Nombre de suffrages exprimés **87**    Taux de participation **42.49%** (**an dernier 37.97%**)

Le taux de participation a légèrement augmenté mais le nombre de bulletins blancs ou nuls aussi.

La liste présentée lors des dernières élections a été élue à la majorité.

Les titulaires élus sont :

*M Jean-Hugues HATIER (CM1-CM2)*

*M<sup>me</sup> Aminata NDIAYE (CM1)*

*M<sup>me</sup> Ingrid L'HUILLIER (CE2)*

*M<sup>me</sup> Jessica NOEL (CE1 – CM1)*

*M<sup>me</sup> Elise VALDENNAIRE (GS)*

*M<sup>me</sup> Leuaina VAAI (CM1-CM2)*

*M Francisco DA SILVA (CE2)*

*M<sup>me</sup> Lydie LAMBERT (GS)*

Les suppléants sont :

*M Nicolas WITZ (CE1)*

*M<sup>me</sup> Laëtitia FONSECA-LOUIS (CM2)*

*M<sup>me</sup> Natacha FRECHIN (CM2)*

*M Romain HENRY (MS – CE1)*

*M<sup>me</sup> Edwige PERNET (MS/CP)*

*M<sup>me</sup> Lydie JACOB (CM1)*

Remerciements aux parents qui ont participé à la mise sous enveloppe et qui se sont rendus disponibles pour assurer le dépouillement.

M<sup>me</sup> FRECHIN propose de répondre à la question n° 3 posée par les représentants de parents d'élèves.

3) Etant donné qu'il n'y a qu'une seule liste depuis plusieurs années, la quantité de ressources (humaines, environnementales et financières) nécessaires pour organiser une telle élection, **serait-il possible de passer à un vote électronique pour élire les prochains Représentants des Parents d'élèves au Conseil d'Ecole ?**

- ☞ *Jusqu'à maintenant les parents pouvaient voter par correspondance ou en se déplaçant pour voter à l'urne. Désormais un décret étend la possibilité du recours au vote par voie électronique ... Pour le mettre en place, les textes imposent un conseil extraordinaire.*
- ☞ *La question du vote électronique ne s'est pas posée cette année car nous ne sommes pas en mesure de le mettre en place !*
- ☞ *La consultation du conseil d'école extraordinaire n'a pas été nécessaire puisqu'il n'y a aucune modification des modalités de vote par rapport à l'an dernier.*
- ☞ *M<sup>me</sup> FRECHIN fait lecture d'un extrait de la fiche technique relative à la mise en œuvre du vote électronique pour l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :  
« (...) Il appartient à chaque établissement scolaire de recourir aux services d'un prestataire fournissant une solution technique de vote électronique par internet.  
La mise en œuvre d'une solution technique de vote va générer un coût pour les communes (...).  
En effet, en l'absence de personnalité juridique des écoles, il appartiendra à la commune d'acquiescer une solution technique de vote. (...)*  
M DAVID prend note...
- ☞ *Pour les prochaines élections, nous reconduirons certainement le vote par correspondance.*

### ☞ **Composition et attributions du conseil d'école**

Le règlement du conseil d'école a été envoyé par mail à tous les membres du conseil d'école pendant les vacances de la Toussaint. Adopté à l'unanimité.

## pHARe - Protocole d'intervention

Cadre règlementaire du programme pHARe (plan de prévention du harcèlement à l'école) :

La loi pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement (LOI n°2022 du 2 mars 2022- art. 1), droit repris dans l'Article L111-6 du Code de l'éducation :

« Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale ».

L'école a adhéré à la charte d'engagement dans le programme pHARe. Un protocole d'intervention « école » a été créé pour prévenir, soutenir et accompagner les élèves dans les situations d'intimidation. M<sup>me</sup> ANTOINE-CLAUDE présente le protocole à travers une situation d'intimidation.

Actions menées dans l'école :

- Formation des enseignants par l'équipe de circonscription
- 10h d'enseignement pour les élèves élémentaires sur la thématique du climat scolaire (confiance en soi, émotions, harcèlement, vivre ensemble, empathie, prévention des conflits...)

Actions ponctuelles :

- ☞ L'école participera le 9 novembre à la journée nationale de lutte contre le harcèlement (sensibiliser aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire : prévention et lutte)
- ☞ Tous les élèves, à compter du CE2, se verront proposer de remplir une grille d'autoévaluation non nominative visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire. Deux heures du temps scolaire seront banalisées, entre le jeudi 9 novembre et le mardi 14 novembre.
- ☞ Participation au concours « Non Au Harcèlement » en janvier 2024 (S'exprimer collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo...)

*En cas de suspicion de harcèlement, il est très important que les familles, les enfants informent les enseignants le plus rapidement possible.*

## Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement est un élément de référence pour rappeler les règles en vigueur dans une école. Il doit être voté chaque année lors du premier Conseil d'école.

Il a été envoyé par mail à tous les membres du conseil d'école pendant les vacances de la Toussaint. Seules, les modifications ont été lues, modifiées puis adoptées par le conseil d'école.

Elles concernent deux ajouts :

- La mise en place du nouveau programme et protocole pHARe
- Le droit à l'image (interdiction de prises de photos par les parents d'élèves lors des sorties/activités scolaires).

Le document sera porté à la connaissance des parents et des élèves (format papier).

## Bilan de la rentrée et organisation pédagogique

Cette rentrée 2023 s'est très bien passée.

Effectifs:

	Cycle 1			Cycle 2			Cycle 3		<b>TOTAL</b>
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Au 01/09/2023	23	12	17	17	21	20	24	24	<b>158</b>
Total par école	52			106					<b>158</b>

1 radiation le 13/10 en MS

Répartition des élèves :

Valérie CLAUDE	Carole ANDREOLI	Hélène BAZARD	Isabelle ANTOINE-CLAUDE	Anne FRECHIN	Agnès BRASME	Thomas VANDERPLAETS	Agnès REMY	<b>TOTAL</b>
23PS	11MS 7GS	10GS 8CP	9CP 9CE1	12CE1 7CE2	13CE2 6CM1	18CM1	24CM2	
23	18	18	18	19	19	18	24	

### Organisation à l'école élémentaire :

M<sup>me</sup> Agnès BRASME travaille à temps partiel (75%).

M<sup>me</sup> Mélanie NAVILLIAT, en congés de maternité, est remplacée par M Coentin PARMENTIER : il assure la décharge de direction le vendredi et un mardi/trois (CE1/CE2) et le complément d'Agnès BRASME (CE2/CM1).

AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) : M<sup>me</sup> Laurène HAMELIN, accompagne un élève à raison de 18 heures sur l'école. Elle est à l'école de Le Ménil (6heures) pour une aide individuelle auprès d'une élève le vendredi.

### Organisation à l'école maternelle :

Les maîtresses des classes sont secondées par une ATSEM :

- M<sup>me</sup> Chantal CLAUDE intervient dans la classe des GS/CP avec M<sup>me</sup> Hélène BAZARD
- M<sup>me</sup> Rachel PIERREL intervient dans la classe des MS/GS avec M<sup>me</sup> Carole ANDREOLI
- M<sup>me</sup> Corinne MARCHAL intervient dans la classe des PS avec M<sup>me</sup> Valérie CLAUDE.

Des aménagements sont possibles sur l'après-midi pour les élèves de PS. Deux élèves, à la demande des parents bénéficient de cet aménagement sous acceptation de Monsieur l'Inspecteur.

Depuis cette rentrée de novembre,

- une jeune volontaire en service civique aide les enseignantes en maternelle. Sa mission : contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire.

- une lycéenne en Bac Pro Accompagnement Soins et Service à la Personne (ASSP) du lycée Jeanne d'Arc/St Joseph est présente à l'école maternelle (période de formation en milieu professionnel) du 6/11 au 24/11/2023.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) : les lundis mardis jeudis de 11h30 à 12h00. Groupes de 2 à 6 élèves.

Les élèves de CE1/CE2 de M<sup>me</sup> FRECHIN sont pris en charge par M Coentin PARMENTIER les vendredis.

## **Activités pédagogiques de la 1<sup>ère</sup> période**

### **Evaluations Nationales :**

En ce début d'année, du lundi 11 au vendredi 22 septembre, les élèves de CP, de CE1 et, nouveauté, les CM1 ont été évalués au niveau national.

Elles concernent les domaines du français (l'oral - la lecture - l'orthographe – la conjugaison en CE1 et CM1) et des mathématiques (les nombres – le calcul – la géométrie).

Leur objectif est d'identifier les apprentissages à renforcer pour favoriser la réussite des élèves.

Les résultats ont été communiqués aux familles des élèves concernés. Des entretiens ont été organisés.

Il est prévu un second temps d'évaluations à mi-parcours pour les élèves de CP du 15 au 26 janvier 2024.

### **Concours de dessin:**

La Société des Fêtes de RAMONCHAMP a organisé son 2<sup>ème</sup> concours de dessin sur le thème « St Nicolas » auprès des enfants de l'école.

L'équipe enseignante précise que le thème proposé en début d'année scolaire, n'est pas judicieux...

Les dessins seront exposés à la salle H.Thiébaud au moment de St Nicolas.

M DAVID précise :

- lundi 13/11 : Jury. Remise des prix, le jour du défilé de St Nicolas.
- La société des fêtes remercie l'équipe enseignante et les enfants pour leur participation.

### **Cross au collège :**

Vendredi 20 octobre, les élèves de CM2 ont participé au cross du collège du Thillot en dépit de la pluie ! Ils ont brillé en remportant la coupe ! *Elle sera remise en jeu l'an prochain !*

Tout le monde a très bien couru... Un grand bravo à tous les élèves !

### **La sécurité à l'école :**

Les P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sécurité) Attentat-Intrusion et Risques Majeurs (Inondation – Mouvement de terrain – Transport de matières dangereuses) ont été mis à jour.

Ils précisent la procédure à suivre en cas de risques et amènent les élèves à se confiner dans l'école ou à l'inverse à s'en échapper selon les circonstances.

Un exercice PPMS du type « incendie » a eu lieu :

- le 12/09 pour l'école élémentaire : Temps d'évacuation : 1min34s.
- le 15/09 pour l'école maternelle : temps d'évacuation : 1min30s.

Les évacuations se sont passées dans le calme et rapidement.

Un exercice PPMS du type « attentat-intrusion » aura lieu en novembre et un exercice PPMS du type « risques majeurs » au deuxième trimestre. Les parents en seront informés.

### **EILE (Enseignements Internationaux de Langues Etrangères):**

3 élèves (2 CE1 et 1 CM2) suivent les cours de Turc à l'école de Le Thillot le mercredi matin depuis le 4 octobre dernier.

Quelques élèves avaient demandé l'apprentissage du portugais : demande non satisfaite. Les effectifs ne permettent pas d'ouvrir un cours.

### **Projet croqueurs de pommes et Ballast**

La classe de CM1 DE M VANDERPLAETS participe au projet de plantation d'arbres fruitiers au bord de la voie verte en lien avec les croqueurs de pommes et Ballast.

Une intervention en classe et la plantation sont planifiées pour le mois de novembre.

### **Classe environnement et découvertes**

Un séjour de 3 jours pour tous les élèves de CE2 et de CM1 à Gérardmer au centre ODCVL aura lieu fin mai 2024 sur le thème de l'eau.

Projet d'environ 9000€. Il est demandé une participation financière des parents. Plusieurs actions seront menées tout au long de cette année : vente de chocolats – calendriers OCCE – fromages – brioches – participation au marché de Noël.

Les 2 enseignants remercient les parents d'élèves pour leur implication et leur aide pour mener à bien ce projet.

## **Bilan de la coopérative 2022/2023**

Les comptes de la coopérative sont clos pour l'année 2022/2023 le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

La commission de contrôle des comptes s'est réunie le 26/09/2023.

Au 26 septembre 2023 :

Ecole élémentaire : Total OCCE: 4400.89€ - Ecole maternelle : Total OCCE: 1347.30€

Ecole primaire : Total OCCE : 5748.19€

Le Compte Rendu Financier a été envoyé à l'OCCE88 et validé.

Affiliation à l'OCCE88 : L'adhésion + assurance MAE-MAIF pour l'école élémentaire s'élève à (231.65+28.25) 259.90€. L'adhésion + assurance MAE-MAIF pour l'école maternelle s'élève à (112.75+13.75) 126.50€

Total : 386.40€

## **Travaux et équipement**

### Travaux :

Remerciements à la municipalité pour les petits travaux d'été effectués. *Il n'y a pas eu de « gros travaux »*

### Equipements :

Les subventions municipales allouées pour l'année civile en cours sont de :

- Pour l'école élémentaire : 43€/élève=>4558€ sur une base de 106 élèves.
- Pour l'école maternelle : 45€/élève=>2340€ sur une base de 52 élèves.

Ces subventions ont permis l'achat de fournitures scolaires :

- Pour l'école élémentaire : papeterie de rentrée – fichiers pour les CP (maths, lecture et cahiers

d'exercices) ; fichiers de maths pour les CE1 et CE2 ; cahier de géométrie pour les CM1 ; cahier de grandeurs et mesures, géométrie CM2 ; méthode d'anglais pour les CM2 - réabonnements livres BCD.

- Pour l'école maternelle : fournitures de rentrée - peinture ODMP Wilalex.

Remerciements à la municipalité pour les crédits 2023 => Equipements scolaires (crédits spécifiques) :

- Pour l'école élémentaire : Maths au CM1 manuel de l'élève ; guide de l'enseignant ; poster et flashcards anglais CM2.

- Pour l'école maternelle : la commande de 2 vélos enfant (tricycle char et taxi multi passager) a été refusée. Les prix ayant augmentés considérablement entre 2022 et 2023 (+310€).

M DAVID précise :

- La commande n'est pas refusée. La municipalité a demandé d'autres devis.
- La commission scolaire se réunira le 24/11 : avec à l'ordre du jour en outre, le vote des crédits pour la classe de découverte CE2/CM1 et l'achat des 2 vélos maternelle.

M DAVID informe :

- La fibre a été installée en aérien entre la crèche et l'école maternelle. Le branchement doit se faire très prochainement.

## Réponse aux questions des représentants de parents d'élèves

**DOCUMENT PARENTS : Les réponses aux questions ont été ajoutées.**

### Questions des Représentants des Parents d'élèves au Conseil d'Ecole du 7 novembre 2023

Les représentants des parents d'élèves tiennent à remercier l'école pour son invitation au premier conseil.

#### **Points en suspens issus des conseils d'école précédents :**

- **Aucun** (tous les points en suspens ont été traités dans le nouveau règlement intérieur de l'école)

#### **Questions pour ce conseil :**

**1) Serait-il possible de faire un trottoir au niveau du parking et de la salle de sport (voir photo ci-dessous) ?** Les enfants et les parents utilisent actuellement ce passage pour des raisons de sécurité. Cependant, celui-ci est en pente et peut s'avérer dangereux par temps de pluie.



M DAVID répond :

- Cette question a été soumise aux « services techniques ». Il est impossible de toucher à la bande herbeuse (fragilisation de la structure et présence de tuyaux en souterrain)
- Une proposition de réponse : possibilité de matérialiser au sol une zone piétonne d'1m20 à partir du « trottoir ».

2) Suite à la présence récente d'un nid de guêpes dans la petite école, **nous souhaiterions demander s'il serait possible que les parents des enfants concernés soient avertis le plus tôt possible de la présence d'une menace potentielle pour leurs enfants** (risque d'allergie, par exemple dans ce cas).

M<sup>me</sup> BAZARD répond :

- La municipalité a été informée le lundi. Il y a eu intervention des services techniques le mercredi puis des pompiers le lendemain et la semaine suivante.

Les parents d'élèves ne reprochent pas la démarche, ils souhaitent une communication « plus efficace » de la part des enseignantes (risque partagé).



*Notre mission est de veiller au bien-être des enfants et de leur environnement en assurant le lien entre l'école et les parents*

## Informations

### La semaine du goût :

En maternelle, la semaine du goût aura lieu du 9 au 14 novembre, sur le thème du petit déjeuner.

### Zinc grenadine :

Ce projet est en partenariat avec le salon du livre jeunesse au parc du château d'Épinal (18 au 21 avril 2024). Les deux classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 se sont inscrites afin d'accueillir dans les classes un auteur ou un illustrateur ou un éditeur.

**CRILJ** : *centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse.*

Les deux classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 se sont inscrites. A ce jour pas de réponse.

## Organisation du temps scolaire pour la période 2024-2027

### La parole est donnée à M Jean-Paul DAVID :

L'organisation du temps scolaire de l'école arrive à échéance à la fin de l'année scolaire.

Une nouvelle demande d'Organisation du Temps Scolaire, pour une durée de 3 ans, doit être formulée par le conseil d'école et le conseil municipal à l'IEN de circonscription.

Il est possible de solliciter la reconduction ou la modification de l'OTS actuelle.

Rappel des différentes configurations possibles :

- Cadre général : 24 heures hebdomadaires, 5 demi-journées dont le mercredi matin.
- Cadre dérogation : OTS à 4 jours comme actuellement.

Les membres du conseil d'école sollicitent la reconduction de l'Organisation du Temps Scolaire actuelle pour une durée de 3 ans.

M<sup>me</sup> FRECHIN remercie les membres du Conseil d'École et lève la séance à 20h00.

La secrétaire de séance:  
Valérie CLAUDE

La directrice, présidente de séance:  
Anne FRECHIN